L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN 23 AVRIL.

Louisiane.

Les Indiens, comme la plupart des peuples primitifs, aimaient à suppléer au laconisme de leur langage par une foule d'allusions et d'images où le sentiment poétique était remarquable; et ceux de la Louisiane surtout, au dire des compagnons de La Salle, étaient des plus habiles en ce genre. Le chevalier de Tonti, successeur de La Salle, en fut tellement charmé, pendant son séjour parmi eux, qu'il recueillit dans ses mémoires la plupart de leurs légendes; et j'ai considéré comme une réelle bonne fortune d'avoir été le premier à réunir les matériaux de ces touchantes allégories, pour les dédier à mes compatriotes.

L'anecdote ou légende qui suit, est d'un chef Chacta dont le chevalier de Tonti ne donne pas le nom, et qui peut prendre pour titre les deux mots:

"BONHEUR ET MALHEUR"

Au temps où le génie mauvais visita la terre de Loïs, il y eut à côté des gens au cœur compatissant, des égoïstes qu'aucune infortune ne pouvait toucher.

La Disette s'étendait dans tout le pays et les malheureux étaient nombreux, quand un chasseur étranger épuisé de fatigue, mourant de faim et déjà courbé sous le faix du grand âge, vint à passer par le wigwam des sept tribus.

Il s'arrêta à toutes les huttes et tendit la main: mais partout, les vieilles femmes et les enfants le renvoyèrent durement. Las et découragé, il allait succomber, quand il vit une dernière hutte en apparence plus pauvre que les premières et il résolut de s'y adresser. Aux premiers mots qu'il dit, les deux sœurs *Bonheur* et *Malheur* qui habitaient là, soulevèrent la portière qui fermait l'entrée de la hutte et le conduisirent près d'un feu vacillant qui allait bientôt s'éteindre, faute de combustible.

Les deux sœurs lui dirent alors qu'il était le bienvenu dans leur habitation dénuée de tout et qu'en fait de provisions, elles n'avaient à lui offrir que quelques pommes, provenant du seul pommier qu'elles eussent pour toute fortune et pour toute subsistance....

L'étranger les remercia, se rafraîchit puis, prenant son arc et ses flèches, il se leva réconforté. Avant de quitter ces deux femmes charitables, il leur demanda si elles avaient quelque vœu à exprimer, leur dit qu'il était le Grand Esprit lui-même, et qu'il leur accorderait ce qu'elles demanderaient.

Après s'être prosternées devant lui, elles lui dirent: "Nous n'avons pour vivre, que les fruits de ce chétif pommier; et maintenant, que la hutte est privée des guerriers qui y portaient leur chasse et qui la défendaient, il n'est pas de jour que les méchants ne viennent dépouiller notre arbre des quelques fruits qu'il porte: faites donc que tous ceux qui monteront dessus, y soient retenus jusqu'à ce que nous les relâchions."

Quand elles eurent dit, l'étranger leur promit que ce vœu serait exaucé et il disparut....

La nuit venant, une brise froide se mit à souffler, puis, au moment du coucher, une ombre parut devant les deux Sœurs épouvantées. C'était l'*Esprit destructeur*, venant leur annoncer que leurs jours sur la terre étaient comptés et qu'il fallait le suivre aux prairies des chasses éternelles. Les deux Sœurs voyant qu'il fallait mourir, demandèrent comme une grâce suprême à l'Esprit destructeur, qu'il allât leur cueillir une pomme. L'esprit, sans défiance, grimpa dans le pommier, mais quand il voulut en redescendre ce fut en vain: une puissance surnaturelle le clouait sur l'arbre, et malgré ses prières et ses supplications, les deux Sœurs qui ne voulaient pas mourir, résolurent de le laisser là....

Il s'écoula bien des jours après celui-là, sans que les gens du wigwam se doutassent de ces faits.

Peu à peu, on s'aperçut qu'il ne mourait plus personne, que les villages se peuplaient d'une façon inquiétante et que les guerriers qui se battaient revenaient tous sains et saufs. Bientôt, la forêt fut envahie par les villages, puis toute la terre fut couverte d'hommes, au point qu'on pouvait à peine se remuer. Les chefs s'étant consultés, décrétèrent qu'on se ferait une guerre entre soi, afin de se débarrasser du surplus de la population. Hélas! On eut beau faire et se battre, nul ne mourait plus sur la terre; et les maladies elles-mêmes, ne tuaient plus personne!.....

Enfin, le jour vint où le nombre des êtres vivants s'accrut tellement, qu'on était entassé les uns contre les autres, ni cette forêt d'êtres vivants, mais il répondit qu'il ne pouvait accéder à ces vœux sans l'assentiment des deux sœurs.

On s'adressa à celles-ci, qui consentirent à laisser aller l'esprit à condition qu'il leur garantît la vie sauve à tout jamais. L'esprit voyant qu'il fallait en venir là, puisque faute de place sur terre les gens en étaient arrivés à se jucher comme les oiseaux de l'air sur les arbres, consentit à ce qu'on lui demandait. A peine ce pacte conclu, les sœurs lui permirent de descendre et alors, ce fut comme un éclair qui sillonnait la lune: les fléaux de maladies envahirent toute la terre de Loïs, les guerres d'extermination furent générales et c'est à peine si quelques lunes après, on pouvait voir ici et là un rare guerrier dans la forêt ou dans la plaine.

Dès lors le peu de gens qui vécurent purent voir, de temps en temps, l'une des deux sœurs et c'est ainsi qu'ici-bas, tant que nous n'irons pas aux prairies sans fin, il y aura toujours: *Bonheur et Malheur*....

FERNAND ARMANT.

Note: tiré des *Légendes Louisianaises*, œuvre inédite de l'auteur.

FOIRE A L'ÉGLISE ST-ANTOINE DE PADOUE.—C'est mercredi soir, 26 avril, que doit s'ouvrir à la salle Grunewald, la foire organisée par des dames du second district au profit de l'église St-Antoine de Padoue. Nous empruntons les informations suivantes sur l'objet et l'organisation de cette foire au *Propagateur Catholique*:

L'ancienne chapelle obituaire, aujourd'hui l'église St-Antoine de Padoue, est chargée de dettes contractées avant qu'elle ne fût transformée en paroisse et confiée à la direction du Rév. Manoritta. Il pèse sur elle une lourde hypothèque dont il est absolument nécessaire de la débarrasser au plus tôt. C'est pour purger cette hypothèque, pour alléger le fardeau qui pèse sur Mgr Perché et sur le pasteur de la paroisse, pour conserver l'église au culte catholique, que va s'ouvrir cette foire; et ce qui prouve l'importance tout exceptionnelle que l'on attache à son succès, c'est l'excellente composition du Comité des Dames Patronesses qui a pour Présidente Mme C. E. Schmit, pour Vice-Présidente Mme D. A. Chaffraix et Mme G. W. Dunbar pour Secrétaire.

Voici, du reste, la liste complète des tables et celle des Dames qui les tiendront:

1.—Table de la Présidente—Mme C. E. Schmit.
2.—Table des fleurs—Mme D. A. Chaffraix.
3.—Punch—G. W. Dunbar.
4.—Table de St-Antoine—Mmes Rimazza, Broggi, A. Delery.
5.—Table de la Cathédrale—Mme Farnet, Mlle E. Ducatel.
6.—Table de Ste-Marie—Mmes Kernion, Wiendahl, Carrière.
7.—Table de Ste-Trinité (allemande)—Mlles Rieman et Gierk.
8.—Batchelor's Retreat—Mlles Malone et Scallan.
9.—Morning Star—Mme Golden.
10.—Table des Pompiers—Mmes Barjac, Declerc, Fasselier, McMots Andry.
11.—Restaurant—Mmes Bischof, Gaudet, Bassetti, Gasquet.

Outre les objets attrayants cités dans le programme, nous mentionnerons surtout la pièce magnifique intitulée: THE CHINESE MOTHER, qui sera jouée jeudi soir, et qui ne manquera pas d'attirer une foule immense. Nous citons aussi un *Tableau Magnifique en Tapisserie* représentant Pocahontas sauvant la vie du capitaine Smith. Présent fait à la foire et évalué à $300. Il se trouve en loterie à la table de Ste-Marie. Seulement 50 cts le billet.

Nous citerons encore un *Magnifique Terrain* de 33x125 pieds, situé à Carrollton, évalué $300, présent d'une personne pieuse, en loterie à la table de Ste-Marie, à 50 cents le billet.

UN MANUSCRIT DE 1,200 ans.—Au nombre des remarquables manuscrits que possède la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, se trouve un Coran copié par le khalif Osman, troisième calife du prophète Mahomet. Ce précieux manuscrit, a fait partie de la célèbre bibliothèque de Samarcande, a 1,200 ans d'existence et est en parfait état de conservation. Il porte encore les traces visibles du sang qui rejaillit sur les pages lorsque Osman fut poignardé au moment même où il lisait.

—Un grand artiste s'est marié récemment dans le grand monde. Il demeure avec sa belle-mère, la comtesse de ..., qui fait mauvaise mine aux anciens camarades d'atelier de son gendre.

Un vendredi, à l'heure du déjeuner, arrive un joyeux sculpteur qui s'installe sans façon, et s'aperçoit bientôt que, de la part de la comtesse, la réception manque d'enthousiasme.

Ce que voyant, il dit négligemment à son ami:

—Viens-tu ce soir chez le comte de Pa...?

—Quoi, monsieur, fait la comtesse, vous allez chez le comte de Paris?

—Tous les vendredis, madame.

—Prenez donc un peu de foie gras!

Et le déjeuner finit sur un ton tellement aimable que le sculpteur revient la semaine suivante.

—Allez-vous ce soir chez le comte de Paris, lui demande négligemment la belle-mère.

—Non madame, la réception est remise.

—Ah!

—Oui: j'ai rencontré ce matin le suisse qui m'a dit: Monseigneur est absent, il ne faut pas que tu viennes!

Les élections contestées en France.

Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu de la Chambre du 4 mars:

M. Devoucoux rend compte des opérations électorales dans la 1re circonscription de l'arrondissement du Puy (Haute-Loire.)

L'élection de M. de Miramon, qui a obtenu 347 voix de plus que M. Guyot-Montpayroux, son concurrent, a donné lieu à plusieurs protestations.

Le bureau n'a retenu des faits allégués qu'une manœuvre de la dernière heure, qui lui a paru assez grave pour motiver l'invalidation de l'élection.

Cette manœuvre consistait à annoncer l'existence de pièces compromettantes pour M. Guyot-Montpayroux, relatives notamment à une somme considérable que ce dernier aurait reçue de M. Dentu, éditeur, soumissionnaire du catalogue de l'Exposition universelle de 1866. Le traité que M. Guyot-Montpayroux aurait fait à ce sujet avec M. Dentu était qualifié, dans un journal de la localité, d'escroquerie ou de concussion.

L'article contenant ces imputations odieuses était signé Assezat de Bouteyre, ancien magistrat, officier de la Légion d'Honneur. M. Guyot-Montpayroux, y répondit par une dépêche de M. Dentu, déclarant que les faits allégués étaient faux. En même temps, M. Assezat de Bouteyre était assigné à bref délai; mais la justice n'a pas encore statué.

M. Dentu a renouvelé ses dénégations devant le bureau et M. Assezat de Bouteyre a reconnu qu'il n'avait pas les copies de pièces dont il avait déclaré être possesseur.

Il n'est pas douteux que cette manœuvre n'ait eu pour effet d'enlever un grand nombre de voix à M. Guyot-Montpayroux. Plus de 400 électeurs témoignent l'influence considérable qu'elle a exercée sur le résultat de l'élection.

Le bureau, tout en rendant hommage à la parfaite honorabilité de M. de Miramon, propose d'invalider son élection.

M. le marquis de Miramon-Fargues combat les conclusions du bureau; tout a été employé, promesses et menaces, pour rendre sa candidature odieuse aux électeurs. On l'a présenté comme un partisan de la dîme, des droits féodaux, comme un ennemi du gouvernement, résolu à ramener la guerre.

Au second tour de scrutin, M. Guyot-Montpayroux, après avoir, dans une circulaire, annoncé le changement qui était intervenu dans le gouvernement, menaçait de révocation tous les agents de l'autorité qui ne soutiendraient pas sa candidature officielle ne fut plus audacieusement pratiquée.

L'orateur déclare que ce n'est pas à sa demande, mais à celle de M. Robert, le second candidat républicain, que M. Assezat de Bouteyre est intervenu dans la lutte électorale. Pour lui, il est resté complètement étranger à l'insertion de la lettre publiée le 3 mars.

M. Guyot-Montpayroux a eu le temps d'y répondre, et il l'a fait dans des termes très agressifs, traitant M. Assezat de misérable, de bandit, digne du bagne.

On ne peut admettre, avec le rapport, que la lettre de M. Assezat ait enlevé à M. Guyot-Montpayroux un nombre considérable de voix. Le chiffre des suffrages obtenus par ce candidat, dans les deux tours de scrutin, le prouve avec évidence.

Il serait regrettable de jeter la circonscription dans une nouvelle lutte électorale, qui serait ardente. La Chambre faisant la part équitable à chacun, validera l'élection. (Très bien! à droite.—Aux voix!)

Les conclusions du bureau, mises aux voix, sont adoptées. L'élection est invalidée.

Corse.—Arrondissement de Sartène, M. Bartoli.

M. Hugot donne lecture du rapport, qui conclut à la validation de l'élection.

M. Cazeaux combat ces conclusions. On ne peut dire si l'élection de M. Bartoli est ou n'est pas une élection républicaine, car il a négligé d'en informer ses électeurs. Mais on peut affirmer que cette élection est viciée par illégalités et des fraudes matérielles.

Ainsi, des protestations attestent que, dans une commune, le maire, en dépouillant le scrutin, proclamait le nom de M. Bartoli, quand des bulletins portant le nom de M. Abbatucci lui passaient sous les yeux; les assesseurs du bureau étaient des individus tous condamnés antérieurement pour fraude électorale.

Dans une commune où M. Abbatucci est porté comme n'ayant obtenu que huit suffrages, dix-sept électeurs déclarent, devant notaire, avoir voté pour ce candidat.

Dans une autre commune, un sieur Perretti, armé d'un fusil, menaçait de faire feu sur certains électeurs, partisans de M. Abbatucci, s'ils se présentaient pour voter.

Des individus, non électeurs, ont été admis à voter, non par erreur, mais sciemment et de parti pris.

Leurs suffrages ont été retranchés aux deux candidats.

A Bonifacio, sur cent bulletins de M. Abbatucci, on a écrit à la main, et avec de l'encre pâle, le nom de M. Bartoli, et ce procédé était jugé comme une fraude par quelques-uns de ceux qui l'ont employé.

Il y a eu aussi des faits de corruption [illegible]

L'orateur demande à la Chambre d'invalider l'élection de M. Bartoli. (Très bien! à droite.)

M. Hugot demande le renvoi de la discussion à demain.

M. Naquet demande qu'il soit procédé à une enquête.

M. Paul de Cassagnac se prononce pour l'invalidation.

M. Jolibois réclame également l'invalidation.

M. Tirard demande que le rapporteur réponde immédiatement et donne de nouvelles explications sur les faits énoncés.

M. Langlois appuie la motion de M. Tirard.

Après une réplique de M. Bartoli, la Chambre renvoie le rapport au bureau pour qu'il soumette l'élection à plus ample examen. (Les bonapartistes applaudissent cette décision.)

M. le président rappelle que la droite est intéressée aussi bien que la gauche à conserver la dignité des décisions de la Chambre.

Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu de la séance du 5 avril.

PAS-DE-CALAIS.

Arrondissement de Boulogne, 1re circonscription. M. Ach. Adam.

M. Marion présente le rapport sur cette élection et propose de l'invalider pour faits de pression administrative et de manœuvres de la dernière heure.

Le sous-préfet de Boulogne a présenté M. Adam à une réunion des maires.

Le journal de Boulogne a publié que M. Désiré Henry, concurrent de M. Adam, s'appelait Dagobert Henry, ajoutant que c'était pour n'avoir plus à mettre sa culotte à l'envers que M. Henry s'était fait sans-culotte. Cette mauvaise plaisanterie émanait de la sous-préfecture.

M. Adam a fait lui-même publier à la dernière heure une affiche dans laquelle son concurrent était représenté comme un partisan de la Commune et un complice moral des crimes de l'insurrection.

La majorité du bureau a pensé que de pareils procédés étaient de nature à vicier l'élection elle propose de l'invalider.

Ces conclusions, mises aux voix, ne sont pas adoptées.

L'élection de M. Adam est validée.

GERS.

Arrondissement d'Auch, M. Peyrusse.

M. Versigny présente, au nom du 4e bureau, le rapport sur cette élection, qui a donné lieu à plusieurs protestations. Un certain nombre des faits signalés ne constituent aux yeux du bureau aucun grief sérieux contre l'élection.

Mais le journal l'*Appel au peuple* a prétendu que M. Jean David, concurrent de M. Peyrusse, était membre de l'Internationale, ce qui était inexact, puisque M. Jean David avait cessé depuis 1868 de faire partie de cette société.

D'autres articles assuraient qu'à la suite des élections du 20 février on avait vu renaître les outrages à la religion, les aggressions contre les sergents de ville, le pillage des églises et des violences de toutes sortes.

Ces manœuvres de la dernière heure ont dû exercer sur les opérations électorales une influence décisive; et l'inertie du parquet a semblé confirmer l'exactitude de ces odieux mensonges. (Très bien! très bien! à gauche.)

La minorité du bureau, tout en blâmant ces manœuvres, n'a pas cru qu'elles fussent de nature à faire annuler l'élection.

La majorité, au contraire, y a vu un motif d'invalidation, et elle conclut à ce que l'élection de M. Peyrusse soit invalidée.

M. le baron de Mackau, au nom de la minorité du 4e bureau, combat ces conclusions. L'honorable M. Peyrusse est resté complètement étranger à la rédaction et à la distribution des articles de journaux sur lesquels on a appelé l'attention de la Chambre.

L'orateur ne défend pas ces articles, mais on ne saurait en faire remonter la responsabilité au candidat. Il a été dit que M. Jean David avait fait partie de l'Internationale, mais le fait n'est pas contesté.

En tout cas, ce dire n'a exercé aucune influence sur la majorité obtenue par M. Peyrusse.

D'ailleurs la candidature de M. Peyrusse était représentée, dans des articles de journaux, comme étant de nature à ramener la guerre et à compromettre les intérêts locaux de la circonscription.

La minorité du bureau demande à la Chambre de valider l'élection. (Très bien! à droite.)

M. Versigny, rapporteur, répond que ce n'est pas la candidature de M. Peyrusse qui est en cause, mais le principe même du suffrage universel.

La diffusion de fausses nouvelles a vicié l'élection, quels qu'en soient les auteurs, et il y a lieu de la recommencer.

Les conclusions du 4e bureau sont mises aux voix et adoptées.

L'élection de M. Peyrusse est invalidée.

—Pendant un dîner de famille.

On sert un morceau d'agneau. C'est la saison.

—Mon Dieu, dit madame, c'est bien affreux de penser qu'on se nourrit de ces pauvres petites bêtes qui sont si gentilles!

—Oui, répond monsieur, mais si l'on faisait toujours de raisonnement, qu'est-ce qu'on servirait sur les tables?

—Eh bien, interrompt le petit garçon d'un ton ému et pénétré, on ne devrait manger que les loups!

—Un touriste, qui, comme notre correspondant, a assisté aux fêtes de Madrid, écrivait hier à un de ses amis:

"Avant de partir, j'ai voulu voir le Mançanarès. On ne saurait dire de lui qu'il était *sorti*..... Il était absent!"

VICTORIA IMPÉRATRICE.—Le *Temps* raconte une assez curieuse découverte faite par le *Daily News*.

M. Disraeli disait l'autre jour, à la Chambre, qu'il avait été devancé dans sa proposition par un almanach populaire et par une petite géographie à l'usage de pensionnats de demoiselles, où la reine était déjà appelée impératrice des Indes. On a beaucoup ri de ces autorités, qu'un premier ministre osait citer à l'appui de ses innovations. Mais M. Disraeli est trop modeste: il se fait tort, dit le *Daily News*, l'idée est bien à lui et depuis longtemps. Il l'avait déjà lancée dans un de ses romans, *Tancrède* (1847), où l'émir Fakredeen, un des personnages principaux, invite le héros, l'homme d'Etat de l'avenir, à parler à la reine d'Angleterre dans ce langage magique dont il a le don, et à la magnétiser par son éloquence, en lui conseillant de rassembler une grande flotte, beaucoup de trésors, toute sa vaisselle d'or et ses armes précieuses, et accompagnée de sa cour et de ses principaux sujets, de transporter son empire de Londres à Delhi.

Elle trouvera là, disait l'oriental, un immense empire tout prêt, une armée de premier ordre, et un large revenu.... Nous reconnaîtrons, dit l'émir, l'impératrice des Indes (le mot y est) pour notre suzeraine et lui assurerons les échelles du Levant. Si elle veut, elle aura Alexandrie, comme elle a maintenant Malte: cela peut s'arranger *(sic)*. Votre reine est jeune, elle a de l'avenir. Lord Aberdeen et sir Peel (les ministres d'alors) ne lui donneront jamais ce conseil: ils ont leurs habitudes prises; ils sont trop vieux, trop rusés. Mais vous! voyez donc! le plus grand empire qui ait jamais existé! De plus, elle se défait de l'embarras de ses Chambres. Et cela est très faisable, car la seule partie difficile, la conquête de l'Inde, qui a déconcerté Alexandre, est toute faite.

On dirait presque que M. Disraeli a réellement pris à tâche d'exécuter depuis qu'il est au pouvoir ce programme de son imagination romanesque. Vous devinez toutes les plaisanteries que cette heureuse citation suggère au *Daily-News*.

UNE RÉCEPTION AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.—Nous lisons dans un journal:

La réception de dimanche soir au ministère des affaires étrangères a été une des plus brillantes qu'il y ait eu depuis longtemps. Elle a été précédée d'un dîner qui réunissait tout le corps diplomatique, tous les ministres—sauf M. Ricard qui s'est fait excuser à la dernière heure pour cause de maladie.

M. Dufaure, qui ne dîne jamais hors de chez lui, par une exception aussi flatteuse qu'inattendue, s'était rendu à l'invitation du duc et de la duchesse Decazes.

Les femmes des diplomates et des ministres assistaient aussi au dîner. La presse y était représentée par MM. Hector Pessard, Paul Dalloz, Ernest Daudet, Lagrange de Sanges, de Blowitz.

Après le dîner, les vastes salons du ministère se sont remplis d'une foule de notabilités appartenant à tous les rangs de la société parisienne et étrangère.

Le duc Decazes a été très entouré et vivement complimenté au sujet du nouveau succès obtenu par notre diplomatie dans la question Egyptienne.

L'ADRESSE DES OUVRIERS PARISIENS.—Le *Bien Public* de Paris du 3 avril, publie le texte original de la lettre adressée par la délégation des ouvriers parisiens aux membres de la presse américaine. Cette lettre est ainsi conçue:

Aux membres de la Presse Américaine.

Messieurs,—Seriez-vous assez bon pour appeler l'attention de vos lecteurs, et surtout des ouvriers américains, sur le fait suivant?

Soixante syndicats d'ouvriers parisiens s'occupent actuellement de réunir des fonds et de faire les préparatifs nécessaires pour envoyer à l'Exposition du Centenaire un certain nombre de délégués qui puissent inspecter les diverses sections, comparer entre eux les différents articles et faire ainsi des rapports de nature à provoquer des perfectionnements dans chaque métier.

Parmi ces délégués sont des professeurs, des instituteurs et des institutrices, qui doivent donner toute leur attention au sujet spécial des écoles et des méthodes, en vue d'une éducation nouvelle à la fois laïque, civique et professionnelle.

Nous apprenons que quelques-uns des ouvriers américains éprouvent des appréhensions à l'égard de la visite de ces artisans parisiens. Ils semblent craindre que nos compatriotes ne soient disposés à travailler dans vos ateliers, et ne servent ainsi à y introduire des travailleurs européens sur une échelle assez grande pour amener, avec le temps, une réduction dans leurs salaires.

Nous tenons trop à l'estime et à l'amitié de nos compagnons de travail d'Amérique pour les laisser sous une aussi fausse impression à notre égard. C'est pourquoi nous vous prions, messieurs, de publier la présente adresse, afin de leur faire bien connaître la position réelle de nos délégués, qui ont la plupart des emplois avantageux dans des ateliers français et n'ont d'autre but, en visitant l'Amérique, que d'examiner et de comparer les produits nombreux et choisis qui vont être exposés dans les magnifiques galeries de Fairmount.

En Europe, nous sommes engagés avec ardeur dans un mouvement tendant à un accroissement constant de nos salaires. En visitant l'Amérique, notre intention est d'étendre nos connaissances et de travailler à augmenter le bien-être des travailleurs sur le globe entier, et non de contribuer au moindre degré à répandre la misère chez nos compagnons de travail du Nouveau-Monde. Nous avons fait déjà, il y a trois ans, à Vienne, une excursion qui a eu pour résultat de former un lien de confraternité entre les travailleurs d'Autriche et de France. Nous espérons que des rapports d'une nature plus solide encore s'établiront entre les ouvriers de l'Amérique et nous, à la suite de notre visite projetée à Philadelphie.

Nous sommes, messieurs, vos dévoués.

Pour le comité du travail

Daniel, cordonnier; Eliezer, horloger; Machiels, ébéniste; Gauttard, sculpteur; Birelblach, des tourneurs en chaises; Amouroux, coffretier; Feitesse, opticien; Mlle André, lingère; Corsin, maroquinier; Ménestrier, typographe; Autran, bijoutier; Desplanches, carrossier; J.-B. Fréminuer, maréchal-ferrant; Roulleau, cloutier; Boudier, relieur.—Le secrétaire, A. Desmoulins.

LE PRIX D'UN VIOLON.—On vient de vendre aux enchères, à Dresde, dit le *Globe*, le fameux violon que le comte de Trautmansdorf, grand-écuyer de l'empereur Charles VI, avait acheté du célèbre fabricant Stainer, à de singulières conditions. Il paya comptant 66 carolus d'or et prit l'engagement de lui fournir tant qu'il vivrait un bon dîner tous les jours, 100 florins en espèces chaque mois, un habillement complet galonné d'or chaque année, plus deux tonneaux de bière, le logement, le feu, l'éclairage; et, en outre, s'il se mariait, autant de lièvres qu'il lui en faudrait, deux paniers de fruits annuellement pour lui-même et deux autres pour sa vieille nourrice. Comme Stainer vécut encore seize ans, le violon a coûté en espèces 20,000 florins. Cet instrument était, récemment, dans les mains d'un noble autrichien; il a été vendu à un Russe 2,500 thalers, environ 10,000 fr.

—Un certain M. D..., d'origine parisienne, habitait le Bouscat depuis quelques années, en compagnie d'une dame d'origine anglaise. On ignore s'ils étaient mariés; mais, ce qui est certain, c'est que le couple paraissait très uni. D... paraissait être d'ailleurs dans une certaine aisance, et rien ne faisait prévoir le malheur qui est arrivé.

Dernièrement, vers huit heures du matin, M. Taffard, charcutier au Bouscat, s'étant rendu, comme il en avait l'habitude, chez M. D., pour lui porter les provisions de la journée, trouva la porte et les volets fermés. Vers neuf heures et ensuite vers midi, il envoya ses enfants pour apporter de nouveau les provisions. Mais tout était encore fermé. Enfin, vers deux heures, il s'assura par lui-même que la porte était fermée en dedans, et, pressentant un malheur, il s'empressa d'avertir les autorités du Bouscat, qui se transportèrent immédiatement sur les lieux et firent ouvrir la maison.

En entrant dans la chambre à coucher, un spectacle navrant s'offrit à leurs yeux. Dans un lit était étendue une femme jeune encore, dont les joues étaient creusées par la souffrance et qui respirait avec une oppression semblable au râle de la mort. A côté du lit, étendu dans un fauteuil, se trouvait M. D., pâle, livide, tenant de sa main gauche la main de sa femme, tandis que la main droite, appuyée sur sa poitrine, serrait convulsivement un revolver tout armé.

On constata qu'il s'était logé trois balles un peu au-dessous de la région du cœur: mais il respirait encore. Quelques soins lui furent immédiatement donnés, mais inutilement; il est mort dans la nuit.

La dame est morte le lendemain.

DES FEMMES ÉNERGIQUES.—Une douzaine de maris, à Vienne, passaient la nuit au café, et perdaient au jeu des sommes considérables. Leurs femmes, après avoir usé de tous les moyens persuasifs, prirent un parti désespéré. Elles dénoncèrent leurs maris à la police, qui surprit les joueurs en flagrant délit et les fit condamner à l'amende.

D'après la loi autrichienne, une partie des amendes revient aux dénonciateurs. Les Viennoises ont donc fait d'une pierre deux coups: elles ont réintégré leurs époux au domicile conjugal et en même temps grossi leur bourse particulière.

—Quelques pensées de la *Vie parisienne*.

Les hommes sont comme les enfants; ils se croient d'autant plus heureux qu'ils ont moins de devoirs à remplir.

En amitié, on s'aperçoit à la première brouille de la force de nos sentiments, et de leur faiblesse en amour, à la première réconciliation.

Les gens d'infiniment d'esprit sont plus flattés d'entendre répéter les naïvetés qui leur échappent que les bons mots qu'on leur attribue.

Si les femmes vivaient de leurs idées et non de leurs sensations, il y en a bien peu qui feraient des sacrifices pour un homme.

On aime tout le monde à vingt ans, la femme des autres à trente ans, soi-même à quarante, ses enfants à cinquante, sa propre femme à soixante.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
GRANDE REPRÉSENTATION PAR
l'Association Dramatique Orléanaise
Au bénéfice des
PETITES SŒURS DES PAUVRES,
Dimanche, 7 mai 1875.
LES PAUVRES DE PARIS.
Drame en sept actes par E. Brisbarre et E. Nus.
La représentation a lieu sous les auspices des dames dont les noms suivent:
Mmes A. Chiapella, John G. Gaines, A. H. Isaacson, Ths. J. Semmes, D. A. Chaffraix, Ths. Simms, John Glynn jr, Jules Aldigé, Ch. Lafitte, Christian Henold, N. Dufour, D. Morgan, J. L. Bayne, Alex. Bonneval, Geo. Binder, C. E. Girardey, E. J. Forstall, André Darcantel, Neville Soulé, Emile Carrière, John T. Pollock, Miles D. Musson, Célestine Soniat. 23avril—

Théâtre des Variétés.
"Le théâtre des dames."
Dernière semaine de la saison
MONTE CRISTO.
Matinées Mercredi et samedi.
Mardi soir, 25 avril—Bénéfice de Miss ADA MONK.
Vendredi, 28 avril—Bénéfice de W. F. BURROUGHS. 23 avril—

Salle Grunewald.
A la requête de plusieurs de nos concitoyens la
GRANDE TROUPE DE MUSIQUE MILITAIRE,
QUARANTE ARTISTES,
Directeur..........Mr CARL BECK,
A consenti à donner
QUATRE GRANDS CONCERTS
A LA SALLE GRUNEWALD.
Matinée samedi, 22 Avril à midi.
Dimanche, Lundi et Mardi soirs, 23, 24 et 25 Avril.
Admission aux Concerts..........Une piastre
Admission à la Matinée..........cinquante cents
Pas de prix extra pour sièges réservés, qui peuvent être retenus au magasin de musique de M. Grunewald.
Les portes s'ouvrent à 7 heures; le concert commence à 8 heures.
21 avril—5t.

JARDIN MAGNOLIA.
Grands Concerts de Jardin
PAR
L'ORCHESTRE MILITAIRE
—DE—
40 Musiciens Allemands
Sous la direction de M. CARL BECK.
Samedi soir, 22 avril, à 7 heures,
—ET—
Dimanche 23 avril
commençant à 3 heures P. M.
Prix d'entrée..........50 cents.
21 avril—3t

Neuvième Pique-Nique Privé
—Donné par le—
YOUNG MEN'S CONCORDIA GLEE CLUB,
—A—
OAKLAND RIDING PARK,
Le Dimanche, 23 Avril 1876.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS.
G. A. P. SOLL, Président.
H. Germann, Jr., H. Weber, J. Larrieu Jr. Chas. Burkhardt.
On peut se procurer des billets chez Wm Eichholz, 79 de la rue Baronne, coin Union [illegible] 9avril—9, 23.

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,
PRINTING OFFICE
33 NATCHEZ STREET.
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27jan—3m

La merveilleuse Mme Anna.
QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?
Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., etc., elle révèle les mystères les plus cachés.
Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 8 du soir.
16nov—1an.

Mechanics' and Traders' Bank.
Nouvelle-Orléans, 12 avril 1876.
TRAITES à vue et à 60 jours vue sur Londres, Paris et New-York en sommes à la convenance des acheteurs.
MOSES HARRIS, Caissier.
12 avril—1m.

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.
LE soussigné paie les assessements de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES R. GUTHRIE, agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 122 de la rue Gravier.
12 mars—6m

A la propagation de la langue française en Louisiane.
Semaine Littéraire de la Nile-Orléans, composée de romans inédits.
J'ai l'honneur d'annoncer aux amis de la langue française que je vais m'occuper de la création de la SEMAINE LITTÉRAIRE dont il a été déjà parlé. Les ouvrages qui la composeront seront dignes d'être accueillis dans toutes les familles. Elle offrira, pour premier roman:
Les Filles de Monte Christo.
Ce sera, en même temps, un ouvrage nouveau, —une continuation de celui dont je prends en partie le titre,—et la fin de plusieurs personnages qu'a laissés en suspens le célèbre conteur qui n'est plus...
Je vais recueillir, en personne, des abonnements de six mois, et dès que j'en aurai réuni un nombre raisonnable, je commencerai ma publication.
2 avril—1m Dr C. TESTUT.

G. SCIACCALUGA,
Tient un assortiment complet de Vins Français et Catalogne, Macaroni et Vermicelle d'Italie. Aussi, un assortiment de Peintures, Huile, Etoupe, Cordes de Chanvre et de Manille.
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nlle-Orléans.
27fév—3m.

Agence pour la vente du Croquet à la Nlle-Orléans.
RÉDUCTION DE PRIX POUR LA SAISON DE 1876.
$3..........Seulement..........$3
POUR un jeu complet en bois d'érable dur, fini et huilé; huit maillets et boules; piquets avec goût, manche en frêne blanc, deux "stakes," arches, &c., au complet, dans une jolie boîte. C'EST LE PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ. Egalement, vingt autres genres et espèces, de $2 à $18 le jeu. On n'en trouvera pas d'aussi beau à la Nlle Orléans. Adressez-vous, sans retard, aux Nos. 110 et 112 de la rue du Camp.
Robt. J. Harp, AGENT.
26mars—1m

GEO. D. PRITCHETT. A. A. CARMAN.
PRITCHETT & CARMAN,
Au No 78 de la rue des Magasins,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.
POUR la vente des produits de l'Ouest et des produits de la campagne; marchands de maïs, grains, œufs, beurre, fromage, fruits secs, suif, peaux, volailles, laine, etc.
Ils sollicitent des consignations. Les ordres sont l'objet d'une attention spéciale de leur part.
11 avril—1m.

BLACKMAR & FINNEY.
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
MAISON FRANÇAISE. Nivers & Hery, No 315 Julia street, Nouveau Bassin
16juil—1an

ELITE CLUB ROOM,
46..........Rue St-Louis..........46
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE
Dernière soirée de l'engagement de la troupe anglaise d'opéra-bouffe de
JULIA MATHEWS.
Jeudi, Vendredi, Samedi, à la Matinée, 20, 21 et 22 Avril,
BARBE BLEUE.
Samedi soir, 22 avril—LA FILLE DU RÉGIMENT et ALADDIN.
Dimanche, 23 avril—Dernière représentation, un acte de—GIROFLÉ-GIROFLA.—LA GRANDE DUCHESSE—BARBE BLEUE.—LA FILLE DE MME ANGOT.
Lundi, 24 avril—La troupe dramatique d'Hélène d'Este.—Infelice, drame.
On peut louer l'Académie durant l'été.
20avril—

FOIRE
Au profit de l'Eglise St. Antoine de Padoue,
Sous les Auspices des Dames de la Nouvelle-Orléans.
Une grande Foire, organisée par les Dames de la Nlle-Orléans au profit de l'Eglise St. Antoine de Padoue (ancienne Chapelle Obituaire), au coin des rues Conti et Remparts, sera tenue dans la Salle Grunewald, du 26 au 30 avril.
Mme CH. E. SCHMIDT, Présidente;
Mme D. A. CHAFFRAIX, Vice-Présidente;
Mme G. W. DUNBAR, Secrétaire.
26 mars—jusq 30 avril.

PRIMER GRAN BAILE
A BENEFICIO
—DE LA—
SOCIEDAD UNION ESPAÑOLA
de Beneficencia Mutua de Nueva-Orleans
EN LA SALA DE GRUNEWALD,
El Sabado 22 de Abril 1876.
JUNTA DIRECTIVA.
J. F. Ferrer, Presidente.
A. Martin, A. L. Tissot,
E. R. Toribio, F. Suarez,
A. R. Crespo, Antonio Guimaraez.
Para invitaciones de señoras dirigirse á V. Planellas, Esquina Dauphine y St. Luis.
J. Llado, Calle Chartres, No. 203.
J. Alaina, Calle Vieja Levé, No. 257.
C. Espinosa, Calle Vieja Levé, frente la marqueta de fruto.
A. Docurro, Calle de St. Luis, No. 5.
F. Romaguera, Esquina Poydras y Magazine.
F. Mesa, Esquina Julia y Campo.
M. Sirgo, Calle de Bagatela, No. 398.
B. Garcia, Calle de Bourbon, No. 424.
J. Venta, Calle de Bourbon, No. 420 o á cualquiera otro miembro de la sociedad. Proposiciones para la barra restaurant y guarda-ropia deben dirigirse á V. Planellas. Esquina Dauphine y St. Louis, hasta el dia 10 april 1876 preciso.
2avril

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.
La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan—1an

GYMNASE DES DAMES.
Institut callisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.
CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.
Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLES BOUSSIGNAN ET SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.
CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandis que sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.
Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril

REMÈDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."
On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

Chaussures.
AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale,
MANUFACTURIER DE CHAUSSURES VISSÉES.
Victoires remportées à la dernière EXPOSITION.
MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CHAUSSURE LA PLUS ÉLÉGANTE—DIPLOME POUR LA MEILLEURE FABRICATION DE CHAUSSURES VISSÉES—DIPLOME POUR LA MEILLEURE MACHINE A VISSER LA CHAUSSURE.
PAR le moyen de cette nouvelle machine, Mr CABAUD peut donc fabriquer des Bottes, Bottines et Souliers et le met à même de remplir les ordres rapidement à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau ou maroquin, ou peau de veau, à $4 50.
Guêtres unies, en maroquin, ou peau de veau, à $4 00.
Bottes et Souliers de tous les genres à plus bas prix possible.
L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
MAGASIN DE GROS ET DÉTAIL.
No. 68 rue ROYALE.
13 mai—1an

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.
P. PAVIA,
FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud.
Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.
Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche 20, rue St-Charles, près Canal.
Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 2nov—

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $206.—Un de nos clients acheta "spread" sur 100 actions du N. Y. Central; "put" à 106 et "call" à 108; acheta les 100 actions contre le "put" à 107, actions qui se vendirent à 114; vendus, au même prix, 100 actions "called" à 108; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10, $20, $50, $100, $1000 rapporteront autant pour le montant placé. Achat et vente d'or, d'actions, de coton et de tabac sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
P. O. Box 3774. 19fév—an15 avr.

A vendre,
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (scelling) à $15 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A. LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
31fév76—1an.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires. Il vous donnera des détails sur les vôtres, dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tas de maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 8 heures.
28mars—76—1an

OSCAR BOIS.
OUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

CARBONICO-PHOSPHATED
COD LIVER OIL
U. S. PATENT No. 152,746.

L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS. [illegible], Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18jan—3m

C. JAUBERT & CO.,
20 rue Chartres N. O.
A vendre aux plus bas prix du marché:
100 caisses Indiennes.
100 caisses Cotons blancs,
50 balles Cotons écrus,
800 caisses Diverses Marchandises Sèches, ainsi qu'un Grand Choix en
RUBANS,
SERVIETTES,
MERCERIE, &c,
Arrivages de Marchandises nouvelles tous les jours, provenant d'Europe et des encans de New-York.
Les ordres de la campagne sont promptement remplis.
CONDITIONS LIBÉRALES!! 9 avril—1m

CHEMISES FRANÇAISES.
CHEMISES TOUT TOILE—SANS COLS ET AVEC COLS.
CHEMISES DEVANT TOILE SANS COLS ET AVEC COLS.
CHEMISES PERCALE COULEURS—HAUTE NOUVEAUTÉ
ASSORTIMENT COMPLET
DE TOUS GENRES—DE TOUS PRIX—DE TOUTES GRANDEURS.
A vendre, par
T. MOREAU,
Coin Royale & Toulouse.
26 mars—1m

WM. H. SHEPARD.
AGENT GÉNÉRAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU DR. PRICE.

POUDRE LEVAIN DE Steele & Price, POIDS PLEIN.
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
3fév—1m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - Nouvelle-Orléans.
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellerue de P. Salin Fils.
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès. [illegible]
1 janv—1an

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL,
COGNAC — FINE CHAMPAGNE. — HUILE D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Pleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour, Blanche, Haut Sauternes, Sommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers.—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler,—Smith Bros & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHÊNE, FRÊNE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CÈDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRÈS, PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ÉTAGÈRES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE: JANTES, FLÈCHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un îlet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—1an D.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boite 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1a

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
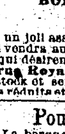
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il y a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS D'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables.

Pour Bordeaux.
La barque française "ALPHONSE ET MARIE," capt. Privat, est en charge pour ledit port, ayant une partie de sa cargaison engagée partira vers le 25 courant.
Pour fret s'adresser à DEWOLF, POWELL & CO., 44 rue Carondelet.
11avril—

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant clairement les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 1avril—6m

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
Nouvelle-Orléans.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
7sept—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.
A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimir et étoffes à gilets.
20 fév—3 m

Le Dr. G. P. MALONEY
150..........Rue du Canal..........150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
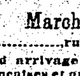
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 2nov—

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11..........rue du Camp..........11
Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.
Elégance, Qualité et Bon Goût.
M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

BALANCES DE FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président. EDGAR LA RUE.
11 juin75—1an

VENTES A L'ENCAN
PAR C. E. GIRARDEY
Le joli cottage double, en briques, Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 31 de la rue du Camp — SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique—

Le joli cottage en briques double, à étage, à mansarde, désigné par les Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Marais et Villeré. Le terrain a 35 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur 102 pieds de profondeur d'un côté, 108 pieds de profondeur de l'autre côté et 14 pieds 6 pouces au fond. Il se fait des améliorations dans le voisinage et le quartier est un des plus agréables de la ville. Des passages latéraux mènent à la maison, qui offre l'occasion d'un excellent placement.

Conditions — Le tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocats, transfert de police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, des taxes de 1876, outre le montant de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par-devant A. J. Lewis, notaire public.
16avril—22,23,29, à la date.

Pour payer une hypothèque.
Le joli cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, du consentement des parties—

Le joli et agréable cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Prieur, Hôpital et Johnson. Pour les dimensions du terrain, voir le plan exposé à la vente. Le voisinage est des plus charmants. Possession immédiate.

Conditions—La moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit, ou un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, à l'option de l'acheteur. Le crédit sera garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété, par toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes dues et payables en 1876.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, Notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 avr 1—22, 23, 29 à la date.

VENTES JUDICIAIRES.
Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Eugène Gareau vs. John Meeder.
(Action en partage.)

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 6,990—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste. Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans, en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliendo, honoraires d'avocat, assurance et transfert d'icelle, &c.

EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13avril—3t

John Schelly vs. George Merz.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 43,487.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux Mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La goëlette "Emma Amelie" de 35 tonneaux ensemble avec ses voiles, amarres, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Vieux Bassin.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans
2 avr—3t

John W. Black vs. George Berns.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,126—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-cinq d'avril 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La goëlette "Bloom" ensemble avec ses voiles, amarres, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Nouveau Bassin au pied de la rue Liberté.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 mars—3t

DIVERS.

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVÉRISÉS.
POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.
Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.
C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie puis qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres..........$45
Dans des sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.
Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux.
No 14 de la rue de l'Union.
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct75—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,
73..........Rue DECATUR..........73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.
19sept—1a

Notice to Tax Payers.
THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.
JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange Alley

Avis aux Contribuables.
LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.
JOHN T. DUFOUR, No 56 Passage de la Bourse.
1er oct—1m.

VENTES A L'ENCAN.
HOFFMANN, MARKS & CO.
Marchandises sèches, Lingerie, "Notions," Broderies, Coutellerie, Parasols, Parapluies, etc.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur.—LUNDI, 24 du courant, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, au No 23 de la rue des Magasins, il sera vendu—
Marchandises sèches, Lingerie, "Notions," Draps, Casimirs, Does[illegible], Jeans, Tweeds, Bonneterie, Broderies, Coutellerie, Parasols, Parapluies, etc.
Conditions—à la vente. 21avril—

PAR VINCENT & CO.
Succession de F. Oberhauser.

PAR VINCENT & CO.—E. Vincent, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 24 avril 1876, à 10 heures du matin, au No 18 de l'Exchange Place, en vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Deuxième Cour de district, en date du 11 avril 1876, le stock et le contenu du magasin No 18 de l'Exchange Place, comprenant:
Articles de tailleurs, draps, casimirs, &c.; vitrines, comptoirs, &c.
Conditions—Comptant. 22avril—

PAR O. VALETON.
Tourteaux d'huile de graines de coton.
Pour le compte de qui il appartiendra:

PAR O. VALETON, encanteur—Bureau 23 et 25 rue des Magasins—MERCREDI, 26 avril, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin Nos. 93 et 95 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette—

600 tonneaux plus ou moins de tourteaux d'huile de graines de coton de la marque Bienville, marqués et arrivés des graines pures et saines et empaquetés dans des bons sacs (Gunny) bien cousus.

Les conditions de la vente sont comptant sur livraison. Les tourteaux devront être enlevés par l'acquéreur au moment de la livraison. Le vendeur délivrera les dits tourteaux [illegible] à bord d'un des navires, au [illegible] quel wharf de la ville. 22avril—

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New-Orleans.
Au No 120 de la rue de la Commune.
DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.
Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876.
Feu.......... $53,[illegible]
Mer.......... 6,[illegible]
Rivières.......... [illegible] 46 | 117,032 [illegible]
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875.......... 17,200 00 | 134,2[illegible] 26
Payé—
Pertes par le feu $2[illegible]
" sur mer.......... [illegible] 97
" sur les rivières.......... 57,0[illegible] 46 | 73,116 41
Réfaction (rebate).......... 18,[illegible]
Réassurances, taxes, loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts.......... 24,[illegible] 63 | 122,[illegible] 12
Réservé pour primes non expirées.......... 11,[illegible] 14
ACTIF.
Effets à recevoir.......... [illegible] 33
Mobilier.......... [illegible]
Actions Harbor Bo[illegible]
Actions de banques et de compagnies d'assurances.......... [illegible]
Bons de la ville.......... [illegible]
En suspend.......... [illegible]
Comptes à recouvrer.......... [illegible]
En caisse.......... [illegible]
Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
L. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876.
EDWARD IVY, Notaire Public.
19 avril—1m

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.
Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.
Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice-Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Cyrus Bussey, F. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. L. Johnson,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. B. Hood, A. B. Gomila,
Adam Thomson, W. B. [illegible],
John Chaffe, E. G. Palmer.
C. E. Fenner. 25 mars—1m.

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company,
Au No 31 de la rue du Camp.
CAPITAL..........$500,000
E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS.—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.
12 oct 75—1an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 164 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAHER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS.
J. Armbruster, G. H. Braun, H. Curtius,
C. Del Bondio, P. W. Dielmann, L. Gosthaux,
A. Gaiser, L. Grunewald, J. Hassinger,
G. Juergens, J. Kuhn, J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer, H. Ortling, Paul Letteller,
H. Bedwitz, Frank Lewis, H. Schulz,
S. F. Theurer, Frank Vatter, J. J. Weckerling,
J. A. Webert, H. Zuberbier, F. M. Ziegler.
8 juin—1 an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union.
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, A. B. Rousseau,
L. D. Sarpy, A. Bonnecaze,
B. Saloy, H. Lanusse,
I. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
12fév76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal
OFFICIERS
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd [illegible]
CHAS. J. LEEDS, 3ème [illegible]
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
E. A. Palfrey, D. Urquhart.
28mars 76—1an.

Sun Mutual Insurance Company.
CAPITAL PAYÉ..........$500,000.
DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL DE L'ANNÉE 1875.
Montant des primes de l'année.......... $442,[illegible] 19
Moins les risques non expirés.......... [illegible] 67
Montant net des primes.......... $344,254 11
Escompte et intérêt.......... 34,[illegible] 58
.... $378,[illegible] 79
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées.......... $143,[illegible] 80
Dépenses générales, taxes et loyer.......... 53,[illegible] 50
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions 10 pour cent.......... 59,[illegible] 48
.... $257,145 09
Bénéfice net.......... $121,7[illegible]
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—
Bons, actions, prêts et effets à recevoir.......... $421,[illegible] 43
En caisse.......... 162,[illegible] 10
Primes en voie de recouvrement.......... 40,5[illegible] 24
Total de l'actif.......... $625,441 77
La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.
JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.
DIRECTEURS POUR 1876.
Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix,
Hy. Renshaw, B. W. Taylor, L. Alcus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Haas,
B. Biscoe, James I. Day, Scott McGehee,
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo. Jonas,
Chas. Macready, Emory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey.
Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques de l'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paie comptant promptement à ses bureaux No. 53 de la rue du Camp.
25 mars au 31 déc—